

## COMMUNIQUE PRESSE

### **Prendre en compte les usages, notamment des familles en difficulté, dans les opérations de réhabilitation basse consommation**

Plus de 150 personnes ont participé, jeudi 13 février, à une journée thématique du Mouvement PACT consacrée à la « Réhabilitation basse consommation à destination des personnes en difficulté ». Basée sur la présentation de réalisations concrètes conduites par les associations et de tables rondes, cette journée a permis de partager expériences et réflexion entre le Mouvement PACT et ses principaux partenaires.

En introduction au débat, Jérôme Vignon, Président de ONPES\* et de l'ONPE\*\* a précisé le lien entre précarité énergétique, précarité sociale et pauvreté. Il a aussi souligné la nécessité de prendre en compte à la fois l'humain, le technique et le coût des dispositifs de réhabilitation dans les actions contre la précarité énergétique. Ces trois leviers sont réunis dans la démarche des PACT, qui s'inscrit dans le cadre des services sociaux d'intérêt général.

Devant la Ministre Cécile Duflot, Xavier de Lannoy, Président de la Fédération des PACT a rappelé la place du développement durable dans le projet social du Mouvement et son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique. Précisant que, « *le défi est de passer de la sous-consommation subie à la consommation de confort* », Xavier de Lannoy a souligné l'engagement et les savoir-faire développés par les associations du réseau. Il a évoqué la contrainte des labels et des normes, qui est parfois en contradiction avec la bonne prise en compte de l'usage et de l'intérêt des personnes dans leur logement. Il a souhaité la prise en compte de la qualité thermique des logements dans les critères du logement décent, et il a attiré l'attention sur la nécessité de pérenniser les financements de la lutte contre la précarité énergétique, en particulier en mobilisant les certificats d'économie d'énergie.

De son côté Mme Duflot a rappelé que les objectifs du gouvernement en matière de rénovation thermique de l'habitat existant sont aussi élevés que ceux de la construction neuve, soit 500 000 logements par an. Elle a réaffirmé la place du Mouvement PACT et son rôle d'accompagnement indispensable, au plus près des ménages les plus concernés. Tout en visant l'objectif final de généraliser la rénovation « BBC », la Ministre propose une « *démarche par étape* » pour ne pas effrayer les ménages et tenir compte des contraintes, notamment techniques et budgétaires. Reconnaisant l'apport d'une « *plus-value de qualité et reconnue du Mouvement PACT* », elle a salué la démarche de rapprochement entre les réseaux PACT et Habitat et Développement, qui sera « *un moyen de réunir leurs forces pour développer leurs capacités et qualité d'intervention auprès des ménages qui en ont le plus besoin.* »

A l'occasion de cette journée, la Fédération des PACT a édité un guide pratique « Réhabilitation basse consommation à destination des ménages en difficulté »

**Contact presse :** Naziha NHARI, Chargée de mission communication  
Tel : 01 42 91 87 80 / Courriel : [n.nhari@pact-habitat.org](mailto:n.nhari@pact-habitat.org)  
[www.pact-habitat.org](http://www.pact-habitat.org)

\* Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

\*\* Observatoire national de la précarité énergétique